Mauvaise chute. — A la tannerie Dupire, l'ouvrier taqueller Elie Boerave, demeurant 66, rue de l'Hospice à **Marcq-en-Barœul**, est tombé et dans sa chute s'est fait une plaie au genou droit. Le docteur lui a ordonné un repos de 3 semaines.

Noël à l'Amicale Pharos Sart. — Le Comité des Fêtes de l'Amicale Pharos Sart offrira à ses membres actifs et bienfaiteurs un gala musical et artistique le 26 décembre dans la salle des Fêtes rue Jean-Macé.

Rien n'a été négligé afin de rendre cette fête plus attrayante encore que celles des années précédentes, et les spectateurs assisteront à des ballets, danses, chants exécutés par les sections fillettes et garçons de l'Amicale avec accompagnement de la Symphonie du Sart. La troupe renommée de l'Amicale Pharos Sart complètera très heureusement le programme.

Les enfants auront la plus large part et il leur sera remis : jouets, gâteaux et friandises. Les inscriptions seront closes le lundi 15 novembre à 20 h.

Afin d'éviter les oublis, les amicalistes sont invités à mettre leur carte en règle pour cette date.

La retraite. — Les établissements publics pourront rester ouverts jusqu'à deux heures du matin, la nuit du 11 au 12 novembre.

Chiffre d'affaires. — Perception de la taxe, aujourd'hui, vendred 1.de 9 h. à 11 h., à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

« **La Jeune France** ». — Répétition générale, ce vendredi, à 20 h. 15, au siège.

Consultations prénatales. — Samedi 6, de 14 à 16 h., à la Maternité municipale.

Secours aux Chômeurs. — Paiement des secours aux chômeurs complets, samedi à 9 h. à la salle rue Jean-Macé, pour le Centre et à 14 h. à la salle-annexe, rue de Roubaix, pour le Capreau.

Ecole de Perfectionnement des S.O.R. — Ce vendredi à 19 h. 30, cours à la salle, rue Jean-Macé.

Amicale Turget. — Dimanche, tir à la carabine au nouveau stand 67, rue Louise Michel de 9 h. 30 à 12 h. 30.

Javelot Club du Sart. — Le concours intersociétaires commencé dimanche dernier au siège, se poursuivra samedi 6 et dimanche 7 novembre jusque 20 h. Nombreux prix. Mises habituelles.

Concours de la Manille. — A l'occasion de l'Armistice, concours de manille au café de « La Fraternelle », 28, rue de Flers. Nombreux lots. Mise : 1.50.

Association Sportive. — Dimanche l'A.S. Wasquehal rencontrera au Stade Municipal, en un match de championnat le F.C. Marquette. Coup d'envoi à 14 h. 30.

Equipe 1 B : Rendez-vous à 7 h 45 chez R. Vandenbrouck, pont de Wasquehal.

Etat-Civil. — Publications de mariage : Fernand Changenet, chauffeur d'auto à Roubaix et Yvonne Coopman, s.p. rue Carpeaux, 94.

Ah ! ce qu'on est heureux de boire un bon **GENIÈVRE**

Ah ! ce qu'on est heureux et que ça fait plaisir...

LANNOY

Amicale Michelet. — La commission fait un pressant appel à tous les membres de l'Amicale afin qu'ils assistent à l'assemblée générale, dimanche 7 novembre, à 9 h. 30, à l'école Michelet et à la visite au cimetière qui suivra la réunion.

Les membres qui auraient des vœux à présenter à l'assemblée générale, sont invités à les adresser au président de l'Amicale pour samedi soir au plus tard.

Fraternelle des Anciens Combattants. — Permanence au siège, le 7 novembre, de 9 h. 30 à 12 h., pour les inscriptions au banquet du 11 novembre. On prendra également les inscriptions des adhérents qui désirent recevoir l'Almanach du combattant ainsi que les photos de l'excursion à Paris, à l'Arc de Triomphe.

Jeunes de l'U.N.C. — Section de Ping-Pong. — La Section de Ping-Pong des J.U.N.C. de Lannoy, Lys, Toufflers, organise un match de ping-pong le samedi 6 et dimanche 7 novembre. Coupe au vainqueur et 250 fr. de prix aux joueurs classé. Ce tournoi est ouvert à tous les amateurs jusque la 3e serie (cette dernière comprise) Inscription 3 fr. Les adhésions sont reçus au café de l'Hôtel de Ville.

Le match commencera le 6 novembre, à 15 h. Les quart, demi et finale seront joues le dimanche 7, dans la matinée.

Les cigarettes ANIC, recemment lancées, sont pourvues d'un bout filtrant qui retient la plus grande partie de la nicotine, sans aucune alteration du tabac dont l'arome et le gout sont integralement maintenus.

Les cigarettes ANIC sont vendues 4 frs 50 le paquet de 20

LYS-LEZ-LANNOY

Club Cynophile de la Justice. — Samedi, à 20 h. 30, souper de Saint Hubert. — Dimanche, de 9 h. à 12 h., dressage sur le terrain, avec l'homme d'attaque. Commissaire : M. Coisne.

Football. — Sport Ouvrier Lyssois : équipe 1 A contre Blanc-Seau, à 14 h. 30, au Stade, rue du Colisée ; équipe 1 B, contre A.C. Voltaire, à 10 h., au terrain (Vestiaire chez M. Vanhoorne).

Match amical. — Le 11 novembre, à 14 h. 30, aura lieu, au Stade Municipal, un match de football qui opposera les équipes professionnelles de la Tannerie et des Charbonniers de la Gare de Lannoy. La partie promet d'être intéressante. Participation aux frais : 1 fr.

Parti Socialiste. — Assemblée générale, au siège, samedi, à 19 h. Ordre du jour important.

HEM

Fléchettes. — Dimanche 7, rendage de la partie Marcel Craès, de Roubaix, et Georges Asses, d'Hem, au Sabotier, rue Jules-Guesde, 151. Au pas à 16 h.

FLERS-BREUCQ

La Saint Nicolas à la Mutuelle du Breucq. — Le Conseil d'administration de la société a décidé d'organiser, à l'issue de l'assemblée générale, le dimanche 12 décembre, à 15 h., pour la Saint Nicolas des enfants mutualistes, une fête qui se déroulera dans la salle de la place Descats.

L'organisation en a été confiée à MM. Gourdin et Becquaert, qui ont élaboré un programme susceptible de plaire à tous. Un concert est prévu avec le concours d'amis de la Mutuelle, notamment la troupe de l'Amicale Pharos Sart et la Symphonie du Sart.

Tous les enfants adhérents à la société recevront gâteaux et friandises ; en outre, ceux de 5 à 12 ans se verront offrir un jouet et ceux de 12 à 15 ans, un livret de caisse d'épargne. Les vétérans de 70 ans et plus ne seront pas oubliés.

Cette fête est également réservée aux familles des mutualistes.

LEERS

Au profit des soldats. — Dimance 7, dans la salle Tjantèle-Decocq, rue Michelet, aura lieu une fête de famille au bénéfice des soldats en résidence dans la commune.

Le produit de cette fête est destiné à améliorer l'ordinaire des soldats. Aussi, ceux-ci espèrent-ils que la population répondra favorablement à leur appel.

Le banquet de la Fraternelle des A.C. — Le banquet annuel de la Fraternelle des Anciens Combattants, aura lieu le dimanche 14 novembre, salle du café de Mme Vve Prévot, 1, rue de Roubaix, sous la présidence de M. Emile Bulle. Les inscriptions sont reçues au siège de la Fraternelle.

TOURCOING

Bureaux : Rue Fidèle-Lehoucq, 2, à TOURCOING — Téléphone : 9.85
Dépôt de vente : 14, rue Fidèle-Lehoucq.

LE CONSEIL MUNICIPAL A LIQUIDÉ LES AFFAIRES COURANTES

Le Conseil municipal de Tourcoing s'est réuni en session ordinaire à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Salembien, maire.

Le procès-verbal adopté, on passe à la discussion de l'ordre du jour, qui n'est pas très chargé.

Organisation antiaérienne. — La question de la défense passive est encore à l'état embryonnaire à Tourcoing. Toutefois, le Conseil municipal, le 21 octobre, avait envisagé des dépenses pour l'extinction rapide de l'éclairage public et la diffusion des signaux d'alerte. Le Préfet a approuvé ces dépenses.

Elle se montent aux sommes suivantes : Dispositifs d'allumage et d'extinction rapides, 120.000 fr. ; Dispositifs d'alerte, 90.000 fr. Au total : 210.000 fr.

Cette somme sera remboursée à la ville jusqu'à concurrence de 5.000 fr., qui resteront à la charge du budget communal. Les appareils d'extinction sont commandé ; il reste à s'occuper des autres.

Travaux d'hygiène. — Une première tranche de travaux d'assainissement du Boulevard Industriel a été mise en application pour une somme de 6.400.000 francs, qui sera couverte par un emprunt de 5.100.000 fr. et une subvention provenant de la loterie des R. L. En conséquence, le Conseil prie le Préfet d'autoriser l'ouverture des comptes suivants :

En recettes. — Boulevard industriel : Travaux d'hygiène et de viabilité. Produit de l'emprunt autorisé par décret du 30 juillet 1937, 5.100.000 fr. ;

Boulevard Industriel : Travaux d'hygiène et de viabilité. Produit de la subvention provenant de la loterie des Régions Libérées, 1.300.000 fr.

En dépenses. — Boulevard Industriel : Travaux d'hygiène et de viabilité : 6.400.000 francs.

Tramways. — Le Conseil autorise la cession de l'exploitation de la ligne d'autobus urbains P. de la Cie E. L. R. T pour une période de deu ans à l'entrepreneur Tricoit, à Lannoy-du-Nord, sous réserves que la compagnie E. L. R. T. conserve l'entière responsabilité de la gestion et tienne ses obligations envers les pouvoirs concédants ; d'autre part, le Conseil exige que cette session n'entraîne pour le personnel aucune difficulté de quelque ordre que ce soit.

Travaux ferroviaires. — On connaît les grands travaux ferroviaires exécutés autour de l'église Saint-Christophe par les tramways E. L. R. T. La part de la ville dans la dépense est de 285.000 fr. (sur 619.000 portés au devis pour l'ensemble) Etant données les augmentations survenues depuis mai dernier dans les prix et salaires, le Conseil accepte un complément de participation de la ville de 65.000 fr.

Travaux scolaires. — La dépense de reconstruction de l'école des filles Lamartine, qui étaient de 2.988.607 fr 26 seront assez fortement dépassées. Elles atteindront 4.540.000 en chiffres ronds. D'où un supplément de 1.550.665 francs L'Etat prend à sa charge 1.205.400 fr.

En conséquence, le Conseil demande mentaires à envisager; autorise le maire à solliciter de l'Etat un nouveau chiffre de subvention en rapport avec l'augmentation des dépenses.

Service vicinal : budget primitif de l'exercice 1938. — Le Conseil vote le budget du service vicinal pour l'exercice 1938. Ce budget s'établit comme suit :

En recettes. — 1 centime 29 pour les chemins vicinaux de toutes catégories, 31.487 fr. 18

En dépenses. — Entretien des chemins vicinaux ordinaires, 181 fr. ; Contingents affectés aux chemins de grande communication, 18.687 fr. 18 ; Contribution pour le personnel du service vicinal, 12.619 fr. Au total :31.487 fr. 18.

Condition publique et magasins généraux : tarifs. — Les Magasins généraux annexes à la Condition Publique appliquent depuis le 1er février de cette année le tarif spécial suivant pour les filières du marché à terme de Roubaix-Tourcoing.

Par filière de 2.500 kilos environ, il est perçu :

1° A l'entrée et à chaque transfert, un droit fixe de 40 fr. ; 2° pour chaque journée de séjour, une taxe de 2 fr. 20

Ce tarif avait été étudié en octobre 1936. Depuis cette date, les cours du marché à terme ont accusé une hausse supérieure à 30 %. Il en résulte pour les frais d'assurance une augmentation proportionnelle. De leur côté, les frais de main-d'œuvre ont été majorés par suite de l'application aux salaires du coefficient de cherté de vie 7,07 depuis le 1er juillet.

Dans ces conditions, le Comité de surveillance s'est trouvé dans l'obligation d'étudier une augmentation de ces taxes et, après ccord avec la Chambre de Commerce de Roubaix et l'administration des Magasins généraux de Tourcoing, il a fixé comme suit le nouveau tarif :

Par filière de 2.500 kilos, il est perçu :

1° A l'entrée et à chaque transfert, un droit fixe de 50 fr. ; 2° pour chaque journée de séjour en entrepôt, une taxe de 2 fr. 80.

Comme le décret du 12 mars 1859 réglementant les Magasins généraux stipule que les modifications apportées aux tarifs doivent, trois mois avant leur application, être transmis à M. le Préfet, on a fait parvenir à ce dernier, par lettre du 30 septembre 1937, le nouveau barème en l'informant de l'intention de le mettre en vigueur à dater du 1er janvier 1938

Le Conseil municipal ratifie cette décision.

DU BON BEURRE DE NORMANDIE à 22 fr.

à la SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE, 5, Rue des Anges et dans toutes ses succursales. PATES ALIMENTAIRES toujours aux anciens prix : **Rivoire et Carret, 2 fr.** le paquet de 250 gr. - **Pâtes Délices, Ferrand Renaud, 1,70.** - Les délicieuses **Scaramelly, 1,65.** - RENSEIGNEMENT UTILE : A la veille des Fêtes, les bons VIEUX VINS ne sont pas augmentés : BORDEAUX VIEUX : **4,00** la bout. de **St-Galmier.** - **ST-ÉMILION : 4,00** la bout. - CHATEAU DE LA SABLONNERIE : **4,65** - MONBAZILLAC : **4,00** - GRAVES CHATEAU TOULOUZE : **4,25** - ANJOU : **4,50** - COTES DE BEAUNE : **5,00** - etc. etc... 4000

LA GRÈVE DES MUNICIPAUX N'A PAS EU LIEU

La grève des travailleurs de la ville n'a pas eu lieu hier matin, et tous les services étaient assurés comme d'habitude ; la réunion prévue à 9 h. était décommandée.

A ce sujet, le maire de Tourcoing a fait à son Conseil municipal la communication ci-après :

« *La presse nous a tenu au courant* du nouveau conflit qui a surgi entre les représentants des ouvriers municipaux et l'administration municipale. Vous savez qu'il avait été question d'une grève de quatre heures qui devait se déclencher ce matin.

» A vrai dire, nous avions le droit de nous attendre plutôt à une manifestation d'un tout autre genre et il est certain que les employés et ouvriers, qui dans d'autres communes peuvent recevoir une rémunération insuffisante, eussent été mieux inspirés en envoyant aux municipalités de Lille, Roubaix, Tourcoing, des adresses de félicitations pour l'exemple qu'elles ont donné en cette matière. Il est peu de villes où le personnel soit mieux rémunéré.

» Néanmoins, nous avons eu la grande satisfaction d'apprendre hier que la presque totalité du personnel, suivant en cela nos exhortations, se refusait à suivre ceux qui voulaient l'entraîner dans une grève *stérile*.

» Nous tenons à le faire valoir, ainsi qu'à féliciter publiquement la grande majorité du personnel de son attitude en la circonstance. »

A LA SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS

Comme chaque année, la société des Beaux-Arts de Roubaix-Tourcoing organise une exposition d'artistes des deux villes, galerie d'art Van Oost, rue de Tournai, du 7 au 22 novembre. Le vernissage sera fait sous la présidence du maire de Tourcoing, le 7 à 10 heures.

Un banquet aura lieu au café Vauban, place Charles-Roussel, le dimanche 21 novembre.

A propos du régime de retraites des employés de la condition publique de Tourcoing

A la suite d'une intervention de M. Gilbert Declercq, député du Nord, près de M. le Ministre des Finances en faveur des Employés de la condition publique de la Ville de Tourcoing ne bénéficiant pas encore d'un régime de retraites, M. le Ministre vient de lui faire parvenir la lettre suivante :

« Vous avez bien voulu signaler l'intérêt que vous attachez à ce que soit » approuvée dans le plus bref délai possible, une délibération du Conseil municipal de Tourcoing du 22 juin 1934, » décidant que les employés de la Condition Publique de cette ville effectuer» raient des versements à la Caisse National des Retraites pour la Vieillesse.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai informé M. le Ministre » de l'Intérieur que je suis disposé à approuver l'institution d'un régime spécial de retraites en faveur des agents » dont il s'agit.

» Dès qu'un règlement de retraites aura été établi à cet effet par le Conseil » municipal de Tourcoing, je m'empresserai de faire procéder à son examen.

» Agréez, etc... »

ETABLISSEMENTS PUBLICS

Le maire informe ses concitoyens que les établissements publics pourront, à l'occasion de la fête nationale du 11 novembre, rester ouverts jusqu'à deux heures du matin, la nuit du 11 au 12.

Sociétés et Comités

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE DE LA MAISON DU PEUPLE. — Dimanche 7 novembre, à 19 h., réunion mensuelle de la Société, au siège, Maison du Peuple, 105, rue Jean-Jaurès.

HARMONIE OUVRIÈRE (C.G.T. rue de Guisnes). — Tous les mercredis à 19 h., réunion des élèves pour les cours de solfège et d'instrument gratuits. Pour les musiciens réunion à 20 h. au siège.

CERCLE UNION SYMPHONIQUE. — Ce vendredi à 20 h. 30, répétition à la salle Jean-Jaurès, rue de Tournai.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence, les jeudis et vendredis, de 18 h. à 20 h. au siège, rue de Gand, 18 bis (2e étage).

AMICALE COLBERT. — Réunion mensuelle de la Commission, vendredi 5 courant, à 19 h., au Foyer, 16, rue de Gand.

BIGO JAZZ DES CINQ-VOIES. — Ce vendredi à 20 h., répétition générale. Mise au point pour le banquet.

SUPPORTERS. — **Hardi l'Union.** — Ce vendredi 5, à 19 h. 30, réunion mensuelle du club, très important.

FLÉCHETTES. — Samedi 6, chez Jean D'HULST, 81, rue de Renaix, partie, 11 de 21, Milot contre Lannoy. Gros jeu et vingt pierrots, au pas à 19 h.

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Les divers groupes de la section socialiste de Tourcoing convoquent leurs membres le samedi 6 novembre à 19 h., dans leurs sièges respectifs et comptent sur la présence de tous :

Groupe Paul Lafargue, chez Charles Leman, rue Ingres à Tourcoing ; Groupe Victor Capart, chez Napoléon Turck, rue Fin de la Guerre ; Groupe Victor Renard, chez Emile Michelly, 166, rue de la Malcense ; Groupe Jules Guesde, chez Kléber Vaneste, 568, rue de Gand ; Groupe Jean-Jaurès, Maison du Peuple, 105, rue Jean-Jaurès ; Groupe Volt-Catteau, chez Georges Vandorme, rue de la Croix-Rouge 56 ; Groupe Louis Brodel, chez Charles Marthe, 208, rue de Roubaix ; Groupe Karl Marx, réunion au siège, 20, rue du Fresnoy.

— Groupe Edouard Vaillant. — Réunion dimanche 7 novembre à 10 h. au siège chez Delfortrie, 150, rue Achille-Testelin. Ordre du jour très important.

— Groupe Gustave Delory. — Dimanche 7 nov. à 16 h., réunion du groupe au siège, café Hemmerick, rue du Bois. Présence indispensable.

— Groupe Henri Ghesquières. — Dimanche 7 nov., à 10 h., réunion au siège café Théo Desmettre, 4, rue Carnot. Le secrétaire lance un appel aux membres du groupe pour qu'ils assistent tous à cette réunion.

— Groupe des Femmes Socialistes. — Le groupe des Femmes Socialistes de Tourcoing se réunira au siège, Maison du Peuple, le dimanche 7 nov. à 16 h.

— Assemblée générale. — Les membres de la Section Socialiste de Tourcoing sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la section, Maison du Peuple, 105, rue Jean-Jaurès, le samedi 13 novembre à 19 h. Ordre du jour : le Congrès fédéral ; rapport sur les amicales ; questions diverses.

— Comité Exécutif de la section. — En application d'une décision prise par le Comité exécutif dans sa réunion du vendredi 29 novembre, la réunion qui devait avoir le vendredi 5 est reportée au 18 novembre à 18 heures.

— A l'occasion de la Saint-Eloi, les 4, 5, 6 décembre, jeu de dés chez Léon Decoestère, 14, rue Nationale. 1er prix, un service de table, et de nombreux autrs lots de valeur. Mise 0.50.

JEUNESSES SOCIALISTES. — Groupe Roger Salengro. — Pour tous, réunion samedi 6 novembre à 19 h., au siège, Maison du Peuple, 105, rue Jean-Jaurès. Les membres qui sont possesseurs des cartes et des carnets sont invités à les apporter. Ordre du jour très important.

ETAT CIVIL

Naissances. — Marie Catteau, rue St-Blaise, 142. — Léon Taleux, rue d'Ostende, 64.

Publications — Fernand Pycke, bonnetier, rue de Toul, 30 et Marie De Winter, soigneuse, à Herseaux. — Julien Dubois, journalier, ch. Denis-Papin, 4 et Elisabeth Mestdagh, estampeuse, rue Blanche-Porte 164. — Pierre Taquet, instituteur, rue L. Leloir, 20, et Claire Desmets, institutrice, chaussée *Pierre-Curie*, 103. — Edmond Brillon, dessinateur, à Wallers et Marie Vouters, rue du Dr Dewyn, 46.

Décès. — Rémi Dubois, 38 ans, ébouteur, rue de l'Yser, 332. — Blanche Demey, 34 ans, rue du Tilleul, 128. — Emmé Trokay, rue de Rambervillers, 36.

REMERCIEMENTS ET OBIT

Monsieur et Madame Henri CRISTAL-VERPLANCKE ;

Mademoiselle Raymonde CRISTAL, sa petite-fille ;

Et toute la Famille,

remercient les personnes qui leur ont exprimé leur sympathie lors du décès de

Madame Veuve Alphonse VERPLANCKE

Née Marie NARSOENS

et les prient d'assister à l'Obit qui sera célébré le **Samedi 6 Novembre 1937 à 9 heures** en l'Eglise Notre-Dame à Tourcoing.

LES MEUBLES LERUSTE SONT GARANTIS LONGTEMPS

HALLUIN

La vie douanière. — M. Dehaut, contrôleur des douanes au bureau d'Halluin-gauche, vien td'être nommé receveur au bureau des douanes de Tourcoing-Risquons-Tout.

Il y a deux ans que ce fonctionnaire est arrivé en notre ville et cette nomination récompense ses qualités et ses bons services.

Amicale des Anciens Combattants U. C. — Les anciens combattants libres sont invités à assister aux funérailles de M. Louis Dekyndt qui auront lieu en l'église N.-D. des Fièvres, au Colbrat, samedi 6 novembre, à 9 heures.

Réunion à la Maison mortuaire, 347, rue de La Lys, à 8 h. 45. Insigne de rigueur.

Amicale des fonctionnaires. — Ce vendredi, au local Café des Vieux Amis, rue Gustave Deamettre, à 19 h. 30, réunion générale de l'Amicale.

Les fonctionnaires et sympathisants sont invités. Ordre du jour très important.

Dispensaire d'Hygiène Sociale. — Samedi, à 9 h. 30, consultations pour les malades d'Halluin et Roncq.

La permanence habituelle du samedi se tiendra de 9 à 11 heures.

Concordia-Harmonie. — Ce vendredi salle du Café de la mairie, à 19 h. 45 répétition générale en vue de l'audition de Sainte-Cecile.

RONCQ

Chez les anciens des armées d'occupation. — La section roncquoise des anciens des armées d'occupation invite tous ses adhérents àassister dimanche 7 novembre à la cérémonie religieuse qui sera célébrée en l'église Saint-Piat, à 8 heures, à l'intention du lieutenant Podvin, tué au Maroc et des membres défunts de la société.

A l'issue, réunion générale trimestrielle au local, café de la Tête d'Or, 254, rue de Lille. Compte rendu oral et financier ; fête de Saint-Nicolas ; questions diverses et tombola.

Le secrétaire prendra l'inscription avec date de naissance, des enfants des membres, en vue de la soirée de Saint-Nicolas.

Harmonie ouvrière. — A la Maison du Peuple, ce vendredi, à 19 h. 30, répétition générale.

Société de pinsons du Pôle Nord. — Cette société de pinsonneux invite ses societaires à assister nombreux à la réunion générale, qui aura lieu dimanche 7 novembre, à 18 h. 30, au local, café André Ghérart, rue Latérale.

Embusqués de l'Avant. — Pour les A. C. et Victimes de la guerre « Les Embusqués de l'Avant », une permanence fonctionnera dimanche 7 novembre, à 11 heures, au café Henri Lamarcq, rue de Tourcoing, au Blanc-Four.

Sport Ouvrier Roncquois. — Dimanche 7, l'équipe 1A du S. O. Roncquois fera le déplacement à Wambrechies pour y rencontrer l'équipe correspondante du R. C. Wambrechies, match comptant pour le Championnat. Déplacement en autocar. Rendez-vous à 12 h. 45, au siège. Départ à 13 heures.

Les supporters qui désirent accompagner l'équipe sont priés d'être présents à 12 h. 45 au siège.

Le matin, à 10 h., au terrain municipal, l'équipe 1B rencontrera l'équipe 1B du F. C. Linsellois. Rendez-vous à 9 h. 30 au vestiaire.

MOUVAUX

TROMPÉ PAR LE BROUILLARD UN CHAUFFEUR LANCE SON CAMION SUR UN PYLONE

Dans la soirée de mercredi, vers 20 h., un camion appartenant à la firme Ch. Tiberghien, boulevard Industriel, à Tourcoing, piloté par M. Julien Deprince, habitant **Wattrelos**, roulait en direction de la gare des Francs, suivant la rue de Tourcoing. Apercevant un tramway se dirigeant vers Lille, le chauffeur obliqua à gauche et trompé par le brouillard qui était très dense, alla amboutir le véhicule contre unpylône supportant le trolley du tram J.

Il n'y eut que des dégâts matériels relativement importants, tout l'avant gauche du véhicule ayant eu à souffrir du choc.

LA TOUX CHEZ L'ENFANT

UN SIROP POUR CHAQUE AGE

Il n'est pas logique - et il peut être même dangereux - de faire prendre le même sirop à un bébé et à un enfant de 10 ans : la préparation sera trop active pour l'un ou trop légère pour l'autre. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander de ne donner à votre enfant qu'un sirop spécialement dosé pour son âge.

Les Sirops Lénitifs CORBEAUX tiennent rigoureusement compte de cette constatation et constituent ainsi les meilleurs remèdes à administrer aux enfants en bas âge. Ils calment instantanément la toux, débarrassent l'estomac des glaires que l'enfant, ne crachant pas, avale forcément. Ils empêchent les complications qui prennent tout de suite chez l'enfant une gravité particulière.

SIROPS LÉNITIFS CORBEAUX
" BB " de 4 mois à 1 an
" N° 2 " de 1 an à 4 ans
" N° 3 " de 4 ans à 8 ans
" N° 4 " de 8 ans à 10 ans
DANS TOUTES LES PHARMACIES — LE FLACON 7 F. 85

PHARMACIE DES PRODUITS CORBEAUX
11bis, RUE DE LANNOY - ROUBAIX

Chômeurs. — Samedi, de 9 à 10 h., à l'Hospice, contrôle et paiement des chômeurs complets.

Tournée du percepteur. — Le percepteur se rendra à la mairie, samedi, de 8 h. 30 à 10 h. 30, pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

Caisse d'Epargne. — Samedi, le bureau de la succursale sera ouvert à la mairie, de 14 à 15 h. 30, pour toutes opérations.

Prisonniers civils de guerre. — La réunion de la commission qui avait été primitivement fixée pour aujourd'hui n'aura pas lieu et est reportée au mardi 9 novembre, à 20 heures, au siège.

Les membres de la société qui ont reçu des cartes pour le jeu de 421 du 11 novembre, sont priés de se présenter au siège, samedi et dimanche matin pour régler leur compte avec le trésorier. Ils remettront en même temps les cartes invendues.

USINES "CORDA"
Louis WINANTS et Cie
13, Rue Gendoret (près Cimetière) ROUBAIX
Couvertures - Draps - Couvre-pieds
Linge de Maison
— Vente directe au consommateur —

BOUSBECQUE

Syndicat des débitants de boissons. — Le syndicat invite tous les débitants, syndiqués ou non, à la réunion qui aura lieu ce vendredi, à 19 h. 30, chez M. Vanwolleghem, estaminet « A la Poste ». A l'ordre du jour : La question de snouveaux tarifs.

La Lunetterie Roubaisienne — COMPTOIR D'OPTIQUE — Examen gratuit de la vue

Peut-on rêver une offre plus avantageuse

Des personnes attendent le moment de pouvoir profiter de la grande expérience de M. HAEGEMAN et de ses capacités exceptionnelles pour s'épargner plus tard des souffrances terribles tant physiques que morales. Profitez de l'occasion unique qui vous est offerte. Nos ateliers pourvus du tout dernier perfectionnement, nous permettent de faire toutes les réparations de suite et l'exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les docteurs-oculistes

VOICI UN APERÇU DE CES PRIX :

Etui pour lunettes	4 fr.
Etui confort avec velours à l'intérieur	3 fr.
Lunettes écaille ext. fin	10 fr. 50
Paire de verre cristal ext. fin	5 fr.
Monture impérator	6 fr.
Verres bombés	10 fr.
Lorgnon grands verres	7 fr. 50
Lorgnons grds verres ext. fins	10 fr.
Lunette solor grands verres extra fins	8 fr.
Lunette écaille verres 1er ch.	12 fr. 50

Loupe, 7 fr. 50. - Baromètre et lumelle prix raisonnable. Nos prix sont imbattables. — VOYEZ NOS ETALAGES, 58, rue de la Fosse-aux-Chênes, Roubaix. Ouvert de 14 à 19 h., samedi toute la journée, dimanche et fêtes jusqu'à midi.

M. HAEGEMAN
fait des prix pour la classe ouvrière.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Un grave accident d'automobile à Roubaix

Le docteur en médecine J..., domicilié à *Lannoy*, 36, rue Nationale, était poursuivi sous l'inculpation de blessures involontaires, infraction au Code de la Route et ivresse.

Le 18 mai, vers 18 h., une dame, la veuve B... domiciliée à Lille, se trouvait dans un café de la rue de la Gare, à *Roubaix*, lorsque le docteur J..., qu'elle connaissait, entra à son tour dans l'établissement. Il offrit à la veuve B... de la reconduire à Lille. Cette dernière accepta et la voiture prit la route de Lille. Elle montait le boulevard de Paris, en direction du Parc Barbieux, lorsqu'elle entra en collision, à proximité des rues Charles-Quint et Dammartin, avec une autre voiture qui venait de Lille et que pilotait Mlle G... Par suite du choc assez violent, la veuve B... fut blessée, ainsi que plusieurs personnes qui se trouvaient dans l'automobile conduite par Mlle G...

L'enquête d'usage fut ouverte. Indépendamment du délit de blessures involontaires et des contraventions au Code de la Route qu'on imputait au docteur J..., on releva à sa charge une circonstance aggravante : la contravention d'ivresse.

Cette infraction a été retenue à la suite de la déposition de plusieurs témoins : d'abord la veuve B..., qui, au départ de la voiture, avait constaté que le conducteur n'était pas dans un état normal ; deux agents de police qui se trouvaient sur les lieux et qui ont déclaré que « le docteur titubait » ; Mlle G..., qui a constaté, avant le choc, que la voiture du docteur zigzagait sur la chaussée.

Les débats de cette affaire furent, on le conçoit, assez longs. Huit témoins ont d'ailleurs défilé et déposé à la barre.

Après en avoir délibéré en Chambre du Conseil, le Tribunal a rendu un jugement condamnant le docteur J... à *six mois d'emprisonnement avec sursis*, 100 francs d'amende, et 3 amendes de chacune 5 fr., dont une pour ivresse.

Il y eut quatre constitutions de parties civiles. Le Tribunal a désigné un médecin expert pour examiner les victimes.

A l'étang. — Le 25 juillet, des gendarmes de Wattrelos, en patrouille dans la commune de *Leers*, étaient informés par le docteur Carré, domicilié à *Roubaix*, que deux individus capturaient au moyen de lignes le poisson dans un étang lui appartenant et situé au lieu-dit « La Carrière Rouge », territoire de Leers. Les gendarmes se rendirent sur les lieux et appréhendèrent les deux contrevenants : Adonis Leman, 26 ans, usinier, demeurant à *Croix*, rue de l'Avenir, et A. G..., 17 ans, domicilié à Wasquehal.

Le Tribunal a acquitté A... G... comme ayant agi sans discernement. Leman a été condamné à 8 jours d'emprisonnement avec sursis.

EN BELGIQUE

RECKEM

UN HALLUINOIS, EN PYJAMA GISAIT DANS UN FOSSÉ

INTERROGÉ PAR LES GENDARMES IL NE REPONDIT QUE PAR MONOSYLLABES ET UNE ENQUETE EST OUVERTE

Des gendarmes en service au hameau « Purgatoire » aperçurent, en passant dans un fossé bordant la route, un homme la tête bandée et vêtu d'un pyjama du genre porté dans les hôpitaux. Les gendarmes l'interrogèrent, mais celui-ci ne prononça que des paroles incohérentes en langue française. Conduit au poste le garde champêtre, M. Decrocq, transféra ensuite le blessé à Menin, où on prit des renseignements. Il s'agit de M. Paul Raquet, demeurant à Halluin, rue des Ecoles.

On ne sait comment M. Paul Raquet a pu se rendre à Reckem et dans quel but et si légèrement vêtu ? Une enquête est ouverte.

En tout cas, M. Paul Raquet a été mis entre les mains des gendarmes d'Halluin, qui l'ont transféré à Tourcoing. L'état de M. Paul Raquet est inquiétant.

TOURNAI

Un individu qui avait volé 35.000 francs a été arrêté

Le commissariat de police recevait, hier, une communication téléphonique de la gendarmerie de Waterloo, l'informant qu'un vol d'une somme de 35.000 francs et d'objets divers avait été commis au préjudice du docteur Coquet, de Waterloo. Les soupçons s'étaient portés sur un nommé Roesems Sylvain, né à Anderlecht, en 1918, évadé de l'établissement de rééducation de Moll et que l'on signalait comme ayant pris la direction de Tournai. En possession d'un signalement plus ou moins exact, le commissaire en chef Crételle prit la direction des opérations de recherches et fut assez heureux de découvrir le voleur dans un café de la ville. Fouillé, il fut trouvé porteur d'une somme de 30.000 francs.

Roesems a été mis à la disposition du parquet.

Distinction honorifique française. — Le Gouvernement français vient de nommer Officier d'Académie, M. le Major Dewerchin, commandant la place de Tournai.

MENIN

A qui la bicyclette ? — M. Eugène Vancleemput, demeurant 70, rue de la Constitution, trouva, dans l'avenue de la Ferme, un vélo portant la plaque N. 332.998. M. Vancleemput avertit la police de sa trouvaille.

Une visite inattendue. — Jeudi matin, le cultivateur, M. Jules Vanneste, demeurant 14, porte de Courtrai, ne fut pas peu étonné en voyant arriver dans sa ferme... deux moutons qui s'étaient égarés. La police, avertie, recherche le propriétaire.

Un vagabond. — Le nommé Alphonse Vancenooghe, né à Ruddervoorde en 1855, sans domicile fixe, a comparu devant le juge de paix pour vagabondage. Il a ensuite été dirigé sur la prison de Courtrai.

COURTRAI

Une auto se jette contre un arbre. — Vers 22 h. 30, M. Jules Pauwels, chauffeur de taxi, ébloui par les phares d'une auto venant en sens inverse, s'est jeté contre un arbre, boulevard Georges-Vercruysse, à une centaine de mètres du pont de la Lys.

Le conducteur, blessé à la tête et au genou, a reçu les soins d'un docteur. La police enquête.

WEVELGHEM-LEZ-MENIN

Suites mortelles d'une chute

Nous avons relaté l'accident qui s'est produit, mardi après-midi, dans un immeuble en construction de la rue de Courtrai, et au cours duquel M. J. Dupont, maçon, né le 23 mai 1883, fut grièvement blessé à la suite d'une chute qu'il fit d'un *échafaudage*. Le blessé, qui avait des fractures des côtes et les poumons perforés, est décédé à la clinique où il avait été transporté. Le malheureux était marié et père d'une fillette de 10 ans.

LA VIE CORPORATIVE

Assemblées du Syndicat de la Radio et de l'Electricité du Nord de la France

Les membres du Syndicat de la Radio et de l'Electricité du Nord de la France sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée ordinaire du syndicat qui aura lieu le mardi 9 novembre, à 14 h. 30 précises, au Café Moderne, Grand'Place, à